

Former et titulariser les agents municipaux pour assurer un service public local de qualité

Ce vendredi 12 avril 2019, à 10h, se déroulera à l'Hôtel de ville, en présence du Maire de Montreuil, Patrice Bessac, la Cérémonie de mise au stage (en vue de titularisation), de 93 agents municipaux dans le cadre du Plan de titularisation qui a déjà permis la titularisation de 266 agents de catégorie C depuis 2016.

Pour Patrice Bessac, Maire de Montreuil *« La garantie d'un service public de qualité passe par l'amélioration des conditions de travail des femmes et hommes qui le mettent en œuvre. A l'heure de la casse du service public et de la stigmatisation des fonctionnaires, Montreuil agit concrètement pour lutter contre l'emploi précaire et offrir à ses agents la possibilité de se projeter dans leur avenir personnel et professionnel avec plus de sérénité ».*

En 2019, Montreuil poursuit ainsi son action contre l'emploi précaire et pour l'égalité femmes-hommes avec la titularisation de 93 nouveaux agents. D'ici la fin du mandat de l'équipe municipale, ce sont 350 agents de catégorie C (dont un grand nombre de femmes, plus touchées par la précarité que les hommes) qui auront été mis en stage dans le cadre du processus de titularisation, leur permettant de gagner en sérénité et de construire leur carrière dans la fonction publique territoriale.

Pour la quatrième année consécutive, **la Ville de Montreuil s'engage ainsi concrètement dans la défense du statut des fonctionnaires et la résorption de l'emploi précaire des contractuels** qui peuvent bénéficier du dispositif de titularisation sans concours des agents de catégorie C. Après la mise au stage de 82 agents en 2016, de 80 agents en 2017, de 104 agents en 2018, ce seront encore 93 agents qui le seront au titre du plan de titularisation 2019.

Ces dernières années, ce plan de titularisation s'est cumulé à la mise au stage des agents qui avaient réussi les sélections professionnelles dans le cadre du dispositif de la loi Sauvadet.

Ce plan de titularisation vient compléter une politique de ressources humaines attentive à allouer un budget formation de 396 000 € (hors cotisation au CNFPT) pour permettre notamment d'accompagner les agents de catégorie C dans leur parcours professionnel.

En 2017, la ville de Montreuil avait ainsi proposé 3 646 jours de formation à 780 agents dont 593 de catégorie C à partir du recensement des demandes des agents. La formation des ATSEM n'a pas été oubliée afin de leur favoriser l'accès aux formations qualifiantes pour accéder à ce grade. La professionnalisation des agents par des formations diplômantes (apprentissage, BAFD, etc.) se sont également poursuivies.

Le changement de contrat de la prévoyance a également permis d'élargir le périmètre des agents bénéficiaires en incluant les agents du CCAS et a assuré le maintien du salaire en cas de maladie et tout en étant moins onéreuse pour les agents, rembourse mieux en cas de passage à demi traitement.

En 2018, afin d'aider les agents à mieux se soigner, alors que l'application du jour de carence a été rendu obligatoire, la Ville de Montreuil a porté sa participation à la complémentaire santé à 40 € pour les agents percevant un revenu inférieur à 2 000 € brut.

Par ailleurs, une attention particulière est apportée aux agents en situation de reclassement afin qu'ils retrouvent une activité professionnelle conforme à leur possibilité. Des actions renforcées de prévention des risques sont aussi menés et le budget dédié aux vêtements de travail a été renforcé pour satisfaire mieux les besoins des agents.

Enfin, la nouvelle convention triennale signée en 2018 avec le COS (Comité des œuvres sociales) a permis de favoriser l'action sociale et de loisirs pour le personnel de la ville et au COS de poursuivre ses actions.

Contact presse :

Barbara Lux, attachée de presse du Maire Patrice Bessac / 06.80.51.66.26 – barbara.lux@montreuil.fr
Jean Tilloy, attaché de presse de la Ville de Montreuil / 06.63.12.85.10 / 06.30.71.80.07 / 01.48.70.60.38 – jean.tilloy@montreuil.fr